



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Innovation et industrie agro-alimentaire

G. Sene

Citer ce document / Cite this document :

Sene G. Innovation et industrie agro-alimentaire. In: Économie rurale. N°121, 1977. Industries alimentaires. pp. 60-66;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.2515>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_121_1_2515

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

Innovation and food industry - The food industry is, for a large number of national economists and politicians, a major point of policy that the French nation must endeavour to promote in future years. It is consequently extremely important to examine the conditions of the development of the food industry, particularly if we accept the basic assumption of this article. The alimentary customs of developed countries are on the eve of a complete change. A general view of converging tendencies (greater risks of famine in the under industrially developed countries, the discovery of new supplies of alimentary provisionment, the emergence of « collective restauration », development of the consumer's defence associations and in a more general field, the ecological element, etc.) make this upheaval foreseeable. In a domain in complete evolution, innovation for industry becomes a peremptory measure of survival. Although this innovation seems to be a keystone in the development of food industry to-day, it is still necessary to understand its nature and orientation. A swift retrospective analysis allows us to suppose that innovation within this sector, has progressed on the same lines as the development of industrial societies. More or less « pushed » by technological progress during the first decades of industrial Revolution, innovation has become rather « pulled » by consumer needs, with rising purchasing power, urbanization growing practice of « journée continue ». With the slowing-up of growth we may think that innovation will know new orientations.

These new commercial opportunities are already identifiable.

— On the product level : the dietetical and « collective restauration » markets will likely appear as a privileged field for innovation. As for the traditional food market, it could be characterized by the growing supply of services incorporated to the product.

— On the processing level : the present accusation against a certain number of manufacturing procedures and the difficulties made apparent by the economical crisis, might be translated by the appearance of new activities such as the production of biosynthetic additifs or more generally the valorisation of by-products.

If we admit preponderant role of innovation in the development of the sector, nevertheless there is room for uneasiness et capacities of the French food industry to meet one's new liabilities. Indeed, this one has an important retardation in comparison with its foreign rivals. The number of barriers to innovation that we have found there, is on the other hand, very disquieting. But above all, the weakness of innovation results from lack of will to innovate. So, the innovation process is proving to be unproductive, not only because of many barriers which restrain its development, but principally, because of a certain suspicion, even irritation towards innovation strategies, that threatens its very existence.

A development policy in this field should not then limit itself to half-baked measures. A genuine policy of organization must be built up, tending to substitute a spontaneous innovation process whose productivity is insufficient for an organized innovation process. A success in this field, however, would not do without any risks...

Résumé

L'industrie agro-alimentaire est, pour beaucoup de responsables économiques et politiques nationaux, un atout majeur que la France doit s'efforcer de promouvoir dans les années à venir. Il est dès lors important de s'interroger sur les conditions de son développement, tout particulièrement si l'on admet le postulat de base de cet article : les habitudes alimentaires des pays développés sont à la veille d'une profonde mutation. Un ensemble de tendances convergentes (montée des risques de famine dans les pays industriellement sous-développés, apparition de nouvelles sources d'alimentation, émergence du marché captif de la restauration collective, développement du consumérisme et plus généralement du courant écologique, etc..) rendent prévisible ce bouleversement.

Dans un univers en évolution, l'innovation devient pour l'industrie, un impératif de survie. Mais si l'innovation apparaît aujourd'hui comme un élément-clé du développement de l'agro-alimentaire, encore faut-il en comprendre la nature et l'orientation.

Une rapide analyse rétrospective permet de constater que l'innovation dans ce secteur a évolué parallèlement au développement des sociétés industrielles : de plutôt « poussée » par le progrès technique dans les premières décennies de l'industrialisation, elle devint, avec la hausse du niveau de vie, l'urbanisation, l'extension de la journée continue, plutôt « tirée » par la demande.

Ses nouveaux créneaux sont d'ores et déjà identifiables.

— Au niveau des produits, les marchés de la diététique et de la restauration collective apparaîtront sans doute comme le champ privilégié de l'innovation. En regard, l'alimentation traditionnelle sera marquée par une tertiarisation croissante des produits commercialisés.

— Au niveau des procédés, la remise en cause actuelle d'un certain nombre de procédés de production, et des difficultés suscitées par la crise économique pourraient se traduire par l'apparition de nouvelles activités comme la production d'additifs par biosynthèse ou plus généralement la valorisation des produits intermédiaires.

Le rôle prépondérant de l'innovation dans le développement du secteur étant admis, le doute plane néanmoins sur la capacité de l'industrie agro-alimentaire française d'y faire face.

Celle-ci présente en effet un retard important par rapport à ses concurrents étrangers. Le nombre d'obstacles à l'innovation que l'on y relève est par ailleurs très préoccupant. Mais plus encore peut-être que ces freins, c'est l'absence d'une volonté d'innover qui explique le mieux la faible intensité innovatrice de cette industrie. Le processus de l'innovation s'avère ainsi défaillant non seulement à cause des nombreuses barrières qui entravent son développement mais surtout du fait d'une certaine défiance, voire d'une irritation, vis-à-vis des stratégies d'innovation qui menacent son existence même.

Une politique de développement du secteur ne saurait donc se limiter à une série de mesures ponctuelles. C'est une véritable politique d'organisation qu'il s'agit de mettre en place, tendant à substituer à un processus d'innovation spontané dont la productivité est insuffisante, un processus d'innovation organisé. Une réussite en ce domaine n'irait cependant pas sans soulever quelques dangers.

INNOVATION ET INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

G. SENÉ

Ministère de l'Agriculture (*)

L'industrie agro-alimentaire est, pour beaucoup de responsables économiques et politiques nationaux, un atout majeur que la France doit s'efforcer de promouvoir dans les années à venir. Il est dès lors important de s'interroger sur les conditions de son développement, tout particulièrement si l'on admet le postulat de base de cet article : les habitudes alimentaires des pays développés sont à la veille d'une profonde mutation. Un ensemble de tendances convergentes (montée des risques de famine dans les pays industriellement sous-développés, apparition de nouvelles sources d'alimentation, émergence du marché captif de la restauration collective, développement du consumérisme et plus généralement du courant écologique, etc...) rendent prévisible ce bouleversement.

Dans un univers en évolution, l'innovation devient pour l'industrie, un impératif de survie. Mais si l'innovation apparaît aujourd'hui comme un élément-clé du développement de l'agro-alimentaire, encore faut-il en comprendre la nature et l'orientation.

Une rapide analyse rétrospective permet de constater que l'innovation dans ce secteur a évolué parallèlement au développement des sociétés industrielles : de plutôt « poussée » par le progrès technique dans les premières décennies de l'industrialisation, elle devint, avec la hausse du niveau de vie, l'urbanisation, l'extension de la journée continue, plutôt « tirée » par la demande.

Avec le ralentissement de la croissance, l'innovation risque fort de connaître une orientation différente.

Ses nouveaux créneaux sont d'ores et déjà identifiables.

— *Au niveau des produits*, les marchés de la diététique et de la restauration collective apparaîtront sans doute comme le champ privilégié de l'innovation. En regard, l'alimentation traditionnelle sera marquée par une tertiarisation croissante des produits commercialisés.

— *Au niveau des procédés*, la remise en cause actuelle d'un certain nombre de procédés de production, et des difficultés suscitées par la crise économique pourraient se traduire par l'apparition de nouvelles activités comme la production d'additifs par biosynthèse ou plus généralement la valorisation des produits intermédiaires.

Le rôle prépondérant de l'innovation dans le développement du secteur étant admis, le doute plane néanmoins sur la capacité de l'industrie agro-alimentaire française d'y faire face.

Celle-ci présente en effet un retard important par rapport à ses concurrents étrangers. Le nombre d'obstacles à l'innovation que l'on y relève est par ailleurs très préoccupant. Mais plus encore peut-être que ces freins, c'est l'absence d'une volonté d'innover qui explique le mieux la faible intensité innovatrice de cette industrie. Le processus de l'innovation s'avère ainsi défail- lant non seulement à cause des nombreuses barrières qui entravent son développement mais surtout du fait d'une certaine défiance, voire d'une irritation, vis-à-vis des stratégies d'innovation qui menacent son existence même.

Une politique de développement du secteur ne saurait donc se limiter à une série de mesures ponctuelles. C'est une véritable politique d'organisation qu'il s'agit de mettre en place, tendant à substituer à un processus d'innovation spontané dont la productivité est insuffisante, un processus d'innovation organisé. Une réussite en ce domaine n'irait cependant pas sans sou- lever quelques dangers.

INNOVATION AND FOOD INDUSTRY

The food industry is, for a large number of national economists and politicians, a major point of policy that the French nation must endeavour to promote in future years. It is consequently extremely important to examine the conditions of the development of the food industry, particularly if we accept the basic assumption of this article. The alimentary customs of developed countries are on the eve of a complete change. A general view of converging tendencies (greater risks of famine in the under industrially developed countries, the discovery of new supplies of alimentary provisionment, the emergence of « collective restauration », development of the consumer's defence associations and in a more general field, the ecological element, etc.) make this upheaval foreseeable.

In a domain in complete evolution, innovation for industry becomes a peremptory measure of survival. Although this innovation seems to be a keystone in the development of food industry to-day, it is still necessary to understand its nature and orientation.

(*) La sous-direction des Programmes et de la Recherche (ex Mission de Liaison Recherche-Enseignement-Formation) a réalisé sous la conduite d'A. STAROPOLI et en collaboration avec la Direction des Industries Agricoles et Alimentaires un programme d'étude sur le thème : « Recherche/développement et processus de l'innovation dans l'industrie agro-alimentaire ».

L'article ci-après reprend quelques-unes des conclusions de ces travaux.

A swift retrospective analysis allows us to suppose that innovation within this sector, has progressed on the same lines as the development of industrial societies. More or less « pushed » by technological progress during the first decades of industrial Revolution, innovation has become rather « pulled » by consumer needs, with rising purchasing power, urbanization growing practice of « journée continue ». With the slowing-up of growth we may think that innovation will know new orientations.

These new commercial opportunities are already identifiable.

— On the product level : the dietetical and « collective restauration » markets will likely appear as a privileged field for innovation. As for the traditional food market, it could be characterized by the growing supply of services incorporated to the product.

— On the processing level : the present accusation against a certain number of manufacturing procedures and the difficulties made apparent by the economical crisis, might be translated by the appearance of new activities such as the production of biosynthetic additifs or more generally the valorisation of by-products.

If we admit preponderant role of innovation in the development of the sector, nevertheless there is room for uneasiness at capacities of the French food industry to meet one's new liabilities. Indeed, this one has an important retardation in comparison with its foreign rivals. The number of barriers to innovation that we have found there, is on the other hand, very disquieting. But above all, the weakness of innovation results from lack of will to innovate. So, the innovation process is proving to be impro- ductive, not only because of many barriers which restrain its development, but principally, because of a certain suspicion, even irritation towards innovation strategies, that threatens its very existence.

A development policy in this field should not then limit itself to half-baked measures. A genuine policy of organization must be built up, tending to substitute a spontaneous innovation process whose productivity is insufficient for an organized innovation process. A success in this field, however, would not do without any risks...

Les conditions de la concurrence internationale, le nouvel ordre économique mondial qui tend à émerger, montrent combien la solidarité internationale cède le pas devant le rapport de force, les considérations humanitaires devant les égoïsmes nationaux. Le pouvoir alimentaire, réalité de toujours un moment oublié par les pays industrialisés, dont les besoins dans ce domaine sont largement satisfaits, est apparu à nouveau comme une arme diplomatique à la lumière de la crise pétrolière et en juin 1973, lors de l'embargo américain sur le soja. Brusquement, la dépendance du complexe agro-alimentaire français vis-à-vis des Etats-Unis fut alors révélée ainsi que la valorisation insuffisante de notre potentiel agricole. Exportant des matières premières et important des produits sophistiqués, investissant très peu à l'extérieur mais laissant les productions à forte valeur ajoutée dominées par les firmes étrangères, les balances commerciales et des capitaux de l'industrie agro-alimentaire française avaient l'allure de celles d'un secteur sous-développé.

Ebranlé lui aussi par la crise économique, ce secteur offre l'image d'un véritable microcosme de notre industrie nationale. Cumulant les structures industrielles d'âge différent, multipliant les procès de production, fortement internationalisée, marquée par le corporatisme et la bureaucratie, l'industrie agro-alimentaire française doit profondément évoluer si elle veut parvenir au rôle stratégique que les pouvoirs publics rêvent de lui voir tenir.

Quelles sont dès lors les conditions de son développement ? Quelle politique permettrait de les satisfaire ? L'objet de la première partie est

de mieux situer l'impact de l'innovation sur le développement de l'industrie agro-alimentaire et d'en préciser l'enjeu. Mais, si l'innovation apparaît nécessaire, encore faut-il en comprendre la nature et l'orientation, passées et actuelles, au niveau de cette industrie. Nous essayerons ensuite dans un troisième temps, de dresser un rapide tableau du secteur (1) et des freins (2) qui limitent son développement. Il sera possible alors d'envisager dans une dernière étape quelles mesures seraient susceptibles de débloquer une situation qui, comme beaucoup d'autres, aujourd'hui, paraît bien difficile.

ENJEU DE L'INNOVATION (3)

Trop souvent l'innovation n'est envisagée que sous l'angle théorique. Si la littérature sur ce thème est abondante, les définitions multiples, le concept reste néanmoins ambigu. Fréquemment, l'analyse se situe à un niveau d'abstraction tel qu'il est difficile d'y trouver une quelconque opérationnalité, ou à l'opposé se limite à une étude de cas spécifique, impossible à généraliser.

Pourquoi innover ? L'innovation n'est plus alors qu'une valeur, certes chargée d'une conno-

(1) Cf. Panorama des industries agricoles et alimentaires. G. SENE - Mission de Liaison Recherche-Enseignement-Formation. Décembre 1976.

(2) Cf. Freins à l'innovation dans l'industrie agro-alimentaire - Id. - Conseil-Mission de Liaison Recherche-Enseignement-Formation. Juillet 1976.

(3) Voir à propos l'exposé de F. OPPENHEIM « Freins à l'innovation dans l'industrie agro-alimentaire » en compte rendu des Journées d'étude « R/D et processus de l'innovation dans les industries agro-alimentaires ». Mission de Liaison Recherche-Enseignement-Formation. Avril 1977.

tation positive mais encore une fois, relevant plus du qualitatif que du quantitatif. Inutile de dire que dans une telle perspective, l'innovation résiste mal aux périodes de récession économique car si elle en saisit mal l'intérêt à long terme, l'opinion en revanche, en craint l'effet immédiat : la suppression d'emplois.

Il est donc dès l'abord, impératif d'en préciser l'enjeu. Celui-ci est simple et clair : c'est dans le cas présent, l'existence même d'une industrie agro-alimentaire française à moyen terme.

En effet, si comme ce fut longtemps le cas pour ce secteur en France, nous nous situons dans un univers stable du fait d'habitudes alimentaires traditionnelles, c'est-à-dire dans un ensemble où les technologies évoluent peu ou sont redondantes — en conserverie par exemple, appertisation, congélation, surgélation, déshydratation, etc., coexistent sans qu'une technologie se soit totalement substituée aux autres du fait de coûts de production assez voisins — où les nouveaux produits ne sont le plus souvent que des nouveautés commerciales, l'innovation semble n'avoir qu'un rôle secondaire. Au contraire dans un univers, en profonde évolution, elle apparaît comme un impératif de survie.

Si comme nous le montrerons, nous nous dirigeons vers une mutation profonde des habitudes alimentaires, la part de l'industrie innovatrice sera à l'avenir extrêmement grande. Aux responsables nationaux, industriels et administratifs, de susciter son éclosion.

NATURE DE L'INNOVATION

La nature de l'innovation dans ce secteur a évolué parallèlement au rôle du système agro-alimentaire dans les sociétés industriellement développées (4). La Révolution Industrielle coïncide avec l'apparition de l'appertisation et de la pasteurisation. Ces innovations majeures suscitées par les progrès scientifiques réalisés dans la chimie, la physique et la micro-biologie, ont permis d'asseoir les bases des systèmes agro-alimentaires modernes. Ceux-ci ont pu dès lors assurer la satisfaction des besoins alimentaires des pays occidentaux et ouvrir la voie à l'industrialisation et à l'urbanisation. L'innovation a donc eu à cette époque un rôle moteur, non seulement sur l'évolution des structures des complexes agro-alimentaires occidentaux mais aussi sur celles des sociétés.

Progressivement, la satisfaction des besoins alimentaires tenue pour acquise et l'émergence de nouveaux besoins (santé, loisirs, protection sociale, etc.), stimulés par l'augmentation du niveau de vie, ont relégué les systèmes agro-alimentaires à une place économiquement moins importante. Ceux-ci de pôles moteurs de la croissance sont devenus plus simplement, accompagnateurs. L'innovation a perdu son pouvoir mutant sur les structures socio-économiques et industrielles et n'est alors le plus souvent qu'une innovation liée à la politique marketing de lancement de nouveaux produits — suscitée par l'évolution des habitudes alimentaires imposée par des facteurs d'environnement extérieurs au système — ou une innovation d'amélioration de la technologie existante, visant à une meilleure efficacité industrielle.

Parallèlement, la nature de l'innovation changeant, l'importance des différentes fonctions de l'entreprise et notamment des services de recherche et de marketing s'est modifiée. Ces derniers, du fait de la « tertiarisation » croissante des produits alimentaires — incorporation croissante de services : plats cuisinés, frites pré-cuites, etc., — et du développement d'une production de masse, occupent à présent une place privilégiée dans la conception des nouveaux produits. L'activité de recherche (5) reste en revanche peu intensive et son niveau traduit un certain état de sous-développement par rapport aux autres branches d'activité et ce, quel que soit le pays, même si la situation est plus accusée en France. Les dépenses de recherche/développement des secteurs agricole et alimentaire y représentent moins de 2 % de l'ensemble des dépenses de R/D. Le déséquilibre est patent si l'on se souvient que la valeur ajoutée des branches « agriculture » et « Industries agricoles et alimentaires » est d'environ 11 % de la Production Intérieure Brute. Pour la chimie les chiffres sont respectivement de 9,4 % et de 9 % ; pour la construction mécanique de 6 % et de 7 %. L'agriculture et les industries agricoles et alimentaires figurent de surcroît parmi les secteurs où la croissance des dépenses de R/D est la plus faible. La nature de l'innovation dans l'agro-alimentaire affectant principalement la présentation (couleur, conditionnement, consistance) de produits déjà connus ou, plus rarement, concernant des améliorations ponctuelles de procédés de production déjà existants, tend à renforcer cette tendance. Ce sont en effet, les secteurs fournisseurs, technologiquement liés à l'industrie

(4) Cf. Impact des entreprises multinationales sur les potentiels scientifiques et techniques. M. CASTAGNE et J.-L. FLORIOT - OCDE mars 1977.

(5) Voir à ce propos l'article d'A. STAROPOLI « R/D et progrès technique : l'innovation dans les industries agro-alimentaires » - dans le Progrès Technique - septembre 1976 et l'exposé que nous avons fait sur le « potentiel de R/D agro-alimentaire français » dans Compte rendu des journées d'étude 3 R/D et processus de l'innovation » MLREF - avril 1977.

agro-alimentaire (emballages, additifs chimiques, biens d'équipement, engineering) qui paraissent détenir les clés de son développement. Ceux-ci disposant de moyens de recherche importants entretiennent, de par la nature même de leurs activités, de nombreux contacts avec des secteurs autres que l'agro-alimentaire mais technologiquement proches de celui-ci (industrie pharmaceutique, cosmétique, par exemple). Ils peuvent par conséquent transférer certaines technologies affectant les mêmes caractéristiques d'un produit (couleur, texture, etc.) d'une industrie à l'autre, jouant ainsi le rôle de véritables réservoirs d'innovations pour le système agro-alimentaire. Ce fut le cas de l'extrusion des matières plastiques trouvant une application dans la transformation des céréales, des méthodes d'électrodialyse appliquées dans l'industrie laitière, de la lyophilisation, etc. Nous découvrons là un point important : la domination technologique des industries agro-alimentaires et l'importance prise par ses partenaires industriels d'amont.

La crise actuelle ne va-t-elle pas bouleverser la situation et au contraire être plus propice à l'innovation de procédé ? On note en effet, que la tendance au développement des produits élaborés a été freinée, ou même stoppée dans certains cas depuis 1975 pour profiter aux variétés les plus simples. Toutefois avant d'apporter une réponse, il est nécessaire de se dégager du court terme et de chercher dans notre environnement les signes prémonitoires de l'évolution à venir.

Notre postulat est le suivant : les tendances de tous ordres, que l'on perçoit dès à présent, convergent vers une profonde mutation des habitudes alimentaires des pays développés. Cette mutation est rendue impérative non seulement par le gaspillage inadmissible que représente le modèle alimentaire de ces pays face à la famine du tiers monde, mais aussi par la nécessité de revenir à une alimentation moins déséquilibrée. La naissance de la diététique, la restauration collective et les nouvelles sources d'alimentation (protéines de synthèse, aquaculture, etc.), tracent en pointillé les nouveaux axes du développement. L'aspiration à la sauvegarde de l'environnement en précise encore les lignes. Enfin, un dernier impératif s'impose à l'Europe : parvenir à une certaine indépendance dans le domaine de ses approvisionnements agricoles.

En termes commerciaux, au niveau de l'innovation de produit ce sont principalement les nouveaux marchés (où les critères gastronomiques se trouvent relégués au second rang derrière les impératifs nutritionnels) qui apparaîtront sans doute comme le champ privilégié de l'innovation. Il s'agit de la restauration collective d'une part, de la diététique d'autre part. Au regard de ces

nouveaux marchés, celui de l'alimentation traditionnelle sera sans doute marqué par l'accentuation de deux tendances qui, d'ores et déjà, existent :

- La tertiarisation croissante des produits alimentaires, avec le développement de la journée continue et du travail féminin, avec l'apparition d'une segmentation très marquée du secteur entre une industrie de première transformation, en prise directe sur l'agriculture et une industrie de transformation finale (deuxième, troisième, etc., niveau de transformation) travaillant sur une matière première déjà stabilisée.
- Le maintien d'un marché de produits de qualité difficilement industrialisables, respectant la tradition culinaire de notre pays. Il paraît en effet indispensable d'assurer la promotion d'un secteur artisanal, gardien du patrimoine culinaire français.

Parallèlement, les mouvements consumériste et écologique remettent en cause un certain nombre de procédés actuels de production. L'emploi d'additifs chimiques peuvent, en dressant de nouvelles barrières à l'innovation à l'industrie agro-alimentaire, susciter l'apparition de nouvelles activités comme par exemple la production, par biosynthèse, d'additifs ou plus généralement la valorisation des produits intermédiaires comme nous l'évoquons ci-après.

La période qui s'est ouverte, après plus de deux décennies d'expansion, sera pour les entreprises celle de la diversification et du recyclage des ressources. Une telle stratégie est favorable à l'innovation de procédé puisqu'elle conduit à une rationalisation de l'outil de production, à une valorisation du savoir-faire de l'entreprise et des sous-produits de son activité. Cela signifie évidemment pour l'industrie agro-alimentaire un important effort de recherche et aussi, d'imagination mais qui pourra à terme se concrétiser dans des applications industrielles débordant largement le cadre de ce secteur. Il est d'ores et déjà possible de citer l'utilisation du lactose dans l'industrie pharmaceutique, des caséinates dans l'industrie des colles. La dépendance technologique du système agro-alimentaire cesserait d'être aussi accusée qu'à l'heure actuelle, celui-ci devenant à son tour source de transferts technologiques sur ce segment de marché.

Enfin, à un troisième niveau, le souci d'équilibrer notre balance commerciale, d'assurer une certaine indépendance des approvisionnements nécessite une meilleure valorisation des ressources agro-alimentaires de notre pays. Cet impératif signifie la capacité à la fois d'assurer l'autonomie de filières de production comme la filière viande

par exemple et de promouvoir un potentiel industriel et technique national (industrie des biens d'équipement, engineering) indispensable à un développement relativement autonome de l'industrie alimentaire.

L'innovation implique ici la mise en place de programmes de recherche à long terme et le renforcement du tissu industriel. Elle ne peut donc être la résultante que d'un effort de longue haleine. Elle risque en revanche, en se situant à l'amont des filières de production — ce sont en effet les secteurs fournisseurs de matières premières et de technologies qui sont directement concernés — d'avoir un impact extrêmement fort sur l'évolution du système agro-alimentaire.

L'industrie alimentaire française est-elle en mesure d'y faire face ?

FREINS A L'INNOVATION

A la différence des pays anglo-saxons, le système agro-alimentaire français est resté longtemps centré sur la production agricole. Dans cette perspective, l'industrie de transformation n'apparaissait que comme le prolongement de l'agriculture. En tant que telle, elle était sous-représentée aux niveaux administratif et politique et demeurait plus imprégnée des pesanteurs sociologiques du monde rural que de la mentalité industrielle. Ainsi le statut réservé à ce secteur se traduisit au plan économique par son sous-développement à la fois par rapport à la concurrence étrangère et à la grande distribution.

De cette confrontation par trop inégale est d'ailleurs née la profonde mutation actuelle du complexe agro-alimentaire.

Menacée par la pénétration étrangère, particulièrement accentuée dans les industries à technologie avancée et à forte valeur ajoutée, de plus en plus dépendante de la distribution, du fait de la part croissante prise par ses leaders dans le chiffre d'affaires des entreprises transformatrices, l'industrie alimentaire se concentre et se restructure progressivement.

Cette mutation se traduit au niveau structurel par une nouvelle division du travail entre les principaux pôles d'activité du système (monde agricole, coopération, industrie privée). En entrant, sous la contrainte de son environnement, dans l'ère des grandes organisations, de la concentration et du pouvoir financier, l'industrie privée impose progressivement à son tour, à ses deux partenaires d'amont, une nouvelle répartition des activités adaptée aux impératifs d'une production industrielle standardisée.

La coopération joue dès lors un rôle charnière entre une agriculture artisanale et une industrie capitaliste, prenant en charge les activités les moins rentables et exigeant de lourds investissements (collecte, stockage, première transformation), mais nécessaire à l'expansion des grandes firmes agro-alimentaires. De la même façon, le développement des procédures contractuelles entre agriculteurs et industriels devrait également permettre à ceux-ci d'imposer progressivement au monde agricole les normes quantitatives et qualitatives de production adaptées à leurs nouveaux besoins.

Cependant, cumulant les handicaps, cette industrie doit, parallèlement au rattrapage de son retard, préparer l'avenir au moment même où l'évolution des habitudes et des techniques alimentaires paraît devoir s'accélérer. Or les freins à l'innovation restent encore très nombreux. Les conclusions de l'étude menée par F. Oppenheim et l'équipe d'ID-Conseil sur ce thème sont d'ailleurs sans équivoque. Le diagnostic est pessimiste : « Les freins sont si nombreux et l'environnement tellement négatif, les symptômes tellement convergents, qu'il n'est pas déraisonnable d'avoir un doute sur l'importance actuelle de l'industrie innovatrice en France et, par là, d'avoir une crainte sur la situation de l'industrie agro-alimentaire française dans quelques décennies ». Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces conclusions. Toutefois, deux points essentiels sont à souligner. Ils peuvent se résumer en une phrase en forme de clin-d'œil : l'insuffisance d'innovations résulte simultanément de l'existence de freins et de la non-existence d'un moteur. Le moteur semble manquer dans l'industrie agro-alimentaire elle-même ; les freins affectent principalement son environnement. On constate en effet que les freins cités par les experts et les industriels du secteur sont répartis à la périphérie de l'industrie, c'est-à-dire au niveau :

- du **système techno-scientifique** (mauvaise liaison entre les recherches publique et privée, valorisation insuffisante de la recherche publique, développement insuffisant des sciences et techniques alimentaires) ;
- du **système financier** (insuffisance des dispositifs de financement spécifique à l'innovation) ;
- de l'**Administration et des pouvoirs publics** (cohérence insuffisante dans les orientations politiques de la puissance publique en matière de recherche/développement, l'attitude du contrôle des prix, l'attitude du Service de la répression des fraudes) ;
- de l'**agriculture** (mauvaise fiabilité des approvisionnements) ;

- de l'**industrie des biens d'équipement** (insuffisance des constructeurs français de matériel) ;
- de l'**engineering** (carence en cabinets d'engineering spécialisés) ;
- de la **distribution** (écran à l'innovation) ;
- de l'**attitude des consommateurs** (poids de la tradition).

Les freins qui affectent l'industrie agro-alimentaire elle-même sont cités en majorité par les responsables de l'Administration (trop grande parcellisation du secteur, formation inadaptée des techniciens), plus rarement par les industriels (maîtrise insuffisante des techniques marketing). Cette distribution des barrières à l'innovation traduit certes une réalité économique tangible mais également un état d'esprit.

La réalité, c'est effectivement l'existence d'un tissu industriel trop distendu. Le projet innovateur a besoin pour se développer d'un échange intense entre l'entreprise qui le porte et les partenaires périphériques avec lesquels elle est en contact. Cet échange se fait mal dans notre pays. Mais au-delà de ce constat de fait, l'attitude des industriels de l'agro-alimentaire revient à rejeter la responsabilité de la faiblesse de l'innovation sur l'environnement du secteur. Ce faisant, ils soulignent l'état d'esprit dominant : le moteur de l'innovation, la volonté d'innover en fin de compte n'existe pas. Comme le souligne F. Oppenheim (6). « Nous n'avons pas trouvé une industrie qui avait pris ses résolutions » d'innover, quels que soient les moyens et quels que soient les risques que cela représente. Plus précisément, les industriels estiment le plus souvent que les risques financiers du projet innovateur sont incompatibles avec leurs responsabilités aussi bien vis-à-vis de leur personnel que de leurs bailleurs de fonds. » Le processus d'innovation s'avère ainsi défaillant non seulement à cause des nombreuses barrières qui entravent son développement mais surtout du fait d'une certaine défiance vis-à-vis des stratégies d'innovation, qui menace son existence même.

Une politique de développement de l'industrie agro-alimentaire est indispensable au vu de la situation présente du secteur. Nous reprendrons donc pour conclure, ce qui, selon nous, devrait constituer les éléments essentiels d'un tel projet. Il s'agit prioritairement de développer une politique d'organisation c'est-à-dire de « substituer à un processus d'innovation spontané dont la productivité est insuffisante, un processus d'innovation organisé » (7). On conçoit en effet aisément qu'un secteur d'activité ressemblant à une

pyramide inversée (distribution concentrée, industrie de transformation verticalisée, industrie primaire parcellisée) ne soit pas des plus favorables à l'innovation. On conçoit aussi que l'impact négatif d'un milieu plus institutionnel et corporatiste qu'entrepreneurial et marchand ne puisse être effacé par quelques mesures ponctuelles. Il est donc nécessaire dans ces conditions, d'adopter une politique et de mettre en place des dispositifs tels que, constituant une masse critique suffisante, ils tracent un chemin à l'innovation en organisant les relais sur lesquels elle peut s'appuyer. C'est le sens des recommandations présentées par ID-Conseil qui propose une action dans trois domaines d'innovation organisationnelle :

- faciliter la décision d'entreprendre,
- enrichir le tissu industriel,
- rendre l'environnement porteur.

Dans le premier domaine (décision d'entreprendre) la politique de la recherche doit être plus affirmée et les relations mieux organisées entre secteurs public et privé. Le développement des activités de contrôle, notamment par le biais des Centres techniques est processus innovateur. En effet, comme nous l'avons vu, les potentialités d'applications qu'offrent les secteurs fournisseurs de l'industrie agro-alimentaire (emballages, additifs notamment) ne déboucheront sur l'innovation de produits alimentaires qu'à condition que soient maîtrisées les interactions entre les composants de ce produit (emballage, additifs, aliment). Cette maîtrise n'est plus assurée que par la mise en œuvre de procédures de contrôle toujours plus rigoureuses (8). On découvre ainsi le rôle actif que peuvent jouer les Centres techniques en particulier et plus généralement les laboratoires de contrôle dans la mise au point et la diffusion de l'innovation.

Celle-ci apparaît aussi largement dépendante du système financier. L'insuffisance des dispositifs de financement spécifique fait obstacle au lancement des nouveaux produits et au développement des nouveaux procédés. La création d'une société de venture capital propre à l'agro-alimentaire pourrait partiellement résoudre la difficulté.

L'objectif « enrichissement du tissu industriel » consiste à ne pas se focaliser sur le seul secteur agro-alimentaire. Le projet innovateur ayant besoin pour se développer d'un échange intense entre l'entreprise qui le porte et ses partenaires d'amont, une industrie française des biens d'équipement anémiée et l'absence de cabinets d'engineering spécialisés forment un obstacle majeur à l'innovation que les pouvoirs publics

(6) Exposé de F. OPPEINHEIM cité ci-dessus.

(7) Cf. Rapport « Recommandation » - ID-Conseil, Juillet 1976.

(8) FLORIOT-CASTAGNE - Op. cit.

devront s'efforcer de lever. Ensuite la mise au point des procédés les plus révolutionnaires (traitements par irradiations, levures sur alcanes, etc.) étant le fait d'autres industries (nucléaire, pétrochimie, etc.), une réflexion sur l'alimentation doit intégrer cette nouvelle dimension, compte tenu que l'avenir de la production alimentaire ne passe pas seulement par l'industrie agro-alimentaire.

Enfin, outre les nouvelles contraintes qu'impose l'industrie à ses fournisseurs de matières premières, l'importante mutation que connaîtra le modèle alimentaire des pays développés ne manquera pas d'imposer à l'agriculture de profondes reconversions. Celles-ci doivent être préparées sur longue période en y associant les intéressés — industriels, agriculteurs — notamment à travers des solutions de type interprofessionnel si l'on veut, le moment venu, éviter les conflits et les sentences sans appel.

Dans le troisième domaine (environnement) la croissance des secteurs de la restauration collective et de la diététique offrira à l'industrie agro-alimentaire des créneaux de choix. La valorisation des sous-produits devrait également constituer un terrain extrêmement favorable à l'innovation.

L'alimentation est restée jusqu'à une date récente un secteur préservé du changement, essentiellement dominé par la tradition. Aujourd'hui la logique du système économique, et du progrès technique amène l'agro-alimentaire au seuil de profonds bouleversements. Leur impact ne saurait se limiter à la sphère économique dans laquelle nous nous sommes situés jusqu'à présent. L'accélération du changement risque fort d'aboutir à un appauvrissement de notre patrimoine culturel en effaçant progressivement le contenu symbolique et affectif de l'aliment. Nous n'avons pourtant pas la possibilité d'arrêter cette évolution ni même celle de nous y soustraire, nous sommes enchaînés au progrès. Elle se fera de toute façon, avec ou sans nous. Notre liberté se limite à choisir si nous y participons ou si nous la subissons.

Ce déterminisme doit nous rappeler que la technique tend à évacuer les problèmes auxquels elle n'a pas les moyens d'apporter de réponse, que la mise en place d'une organisation adaptée à son développement peut rapidement signifier un système conçu uniquement en fonction des exigences techniciennes. Une réussite économique peut aussi mutiler notre culture.